



# Données de cadrage

## Démographie

La population du territoire du Syndicat mixte a une tendance à la baisse depuis 1975. Cependant, entre 1990 et 1999, la diminution a été nettement moins forte que lors de la période précédente. Il semble y avoir un léger renversement de tendance qui devra être confirmé.

La période 1982 à 1990 a été particulièrement néfaste notamment pour la Baie du Kernic, mais ce phénomène a touché la grande majorité des communes rurales du Finistère.

Sur les 25 dernières années, on constate une progression des communes autour de Landivisiau. La perte de population est atténuée dans les communes littorales.

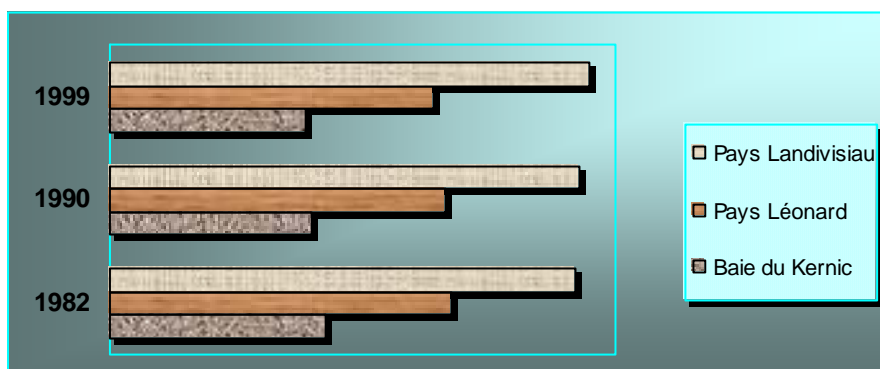
Les disparités entre les communes sont importantes. Ainsi, 1975-1982 voit l'accroissement net de 3 zones: Landivisiau—Lanhourneau/St Vougay—St Pol/Roscoff.

Entre 1982 et 1990, la tendance s'inverse totalement pour Lanhourneau et St Vougay. Locmélar

augmente sa population de + 30%.

Entre 1990 et 1999, les communes limitrophes de Landivisiau connaissent un nouvel essor tandis que le secteur nord/est subit une nouvelle baisse. Le nord/ouest par contre atténue nettement les pertes de la période précédente.

**1990—1999: un solde migratoire en très nette hausse—un déficit naturel élevé mais en légère diminution.**



Comme sur l'ensemble du département, le solde naturel du territoire est largement déficitaire avec une exception pour le Pays de Landivisiau.

Il affiche en effet des soldes naturels et migratoires largement positifs. L'évolution des communes est

cependant différente. Ainsi, Guiclan et St Servais se distinguent par la forte croissance de leur solde naturel mais une baisse du solde migratoire. Landivisiau, peu attractive entre 1982 et 1990 (-49) devient plus attirante dans la période suivante (+129). Le

solde migratoire le plus élevé est celui de Sizun (+190). à l'inverse de Lampaul ou Guiclan dont le solde migratoire chute.

Entre 1990 et 1999, le territoire bénéficie d'un solde migratoire globalement positif et en augmentation de +99%. L'apport

- « données de cadrage » est une publication du Syndicat mixte pour le SCOT et le PLH du LEON éditée dans le cadre de la diffusion des données de l'observatoire du logement et du marché immobilier.
- Les statistiques et analyses complémentaires peuvent être consultées au syndicat mixte, mairie, 29430 PLOUESCAT. Tél: 02.98.61.91.51

### Sommaire :

- Démographie—RGP 1999
- Une population qui vieillit
- Effectifs scolaires du 1er degré
- Population active et taux de chômage
- Migrations professionnelles

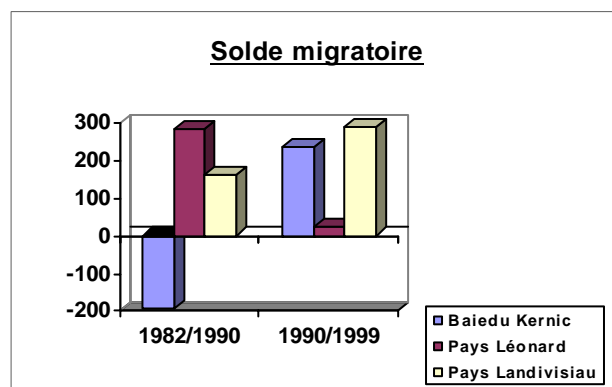
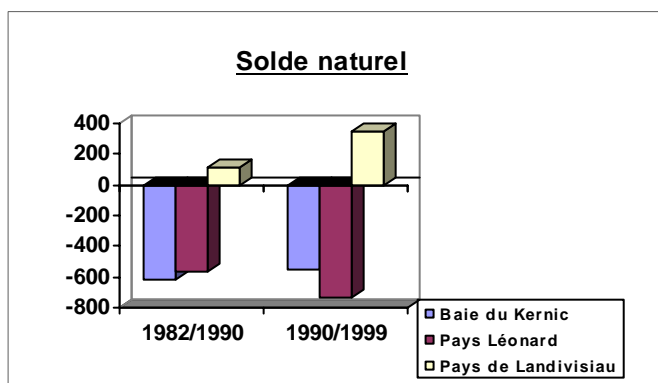
## Soldes naturels et migratoires

De population nouvelle profite essentiellement à la Baie du Kernic dont le solde migratoire passe de -190 à + 243.

En variation absolue, toutes les communes de la Baie du Kernic sont dans une phase positive sauf Cléder.

Le Pays Léonard connaît par contre une évolution globalement négative, le solde naturel en déficit croissant n'étant pas neutralisé par le solde migratoire. La forte augmentation des arrivées sur St Pol de Léon et Plouénan ne peut compenser les pertes des autres communes (Roscoff et l'Ile de Batz).

Sur la dernière période il a été établi une typologie des communes en fonction de leur évolution: dynamiques, attractives, réservoirs naturels ou en déclin. Enjeux et politiques d'intervention sont alors différents dans un objectif de croissance ou de maintien de la population.



## Une population qui vieillit

La population léonarde est incontestablement en voie de vieillissement notamment sur les communes littorales.

En 1999, les +60 ans représentent 27.2% de la population totale contre 23.4% pour les -20 ans. En nombre absolu, les + de 60 ans représentent 15.666 habitants dont 5.940 ont plus de 75 ans.

Ils comptent pour 32.17% de la popula-

tion de la Baie du Kernic, 29.8% pour celle du Pays Léonard et pour 23.15% pour le Pays de Landivisiau.

L'indice de jeunesse du territoire est en diminution depuis 1975, la baisse la plus forte se situant entre 1982 et 1990 (« exode »). Les communes du nord (littoral) et celles du sud (monts d'arrée) ont l'in-

*L'indice de jeunesse est un indicateur important. Pour l'étude du vieillissement de la population. On le construit en faisant le rapport entre les - de 20 ans et les + de 60 ans.*

dice de jeunesse le plus bas. Les communes du secteur central (voie express) ont les indices les plus forts. Landivisiau et ses communes limitrophes ont

toutes un indice supérieur à 1 (indice moyen du département).

## Effectifs scolaires du 1er degré

Les effectifs scolaires du 1er degré sont l'un des facteurs d'observation du renouvellement des populations ainsi que de la structure des ménages migrants.

Ils complètent les données sur les soldes migratoires et sont l'un des indicateurs du dynamisme d'une commune.

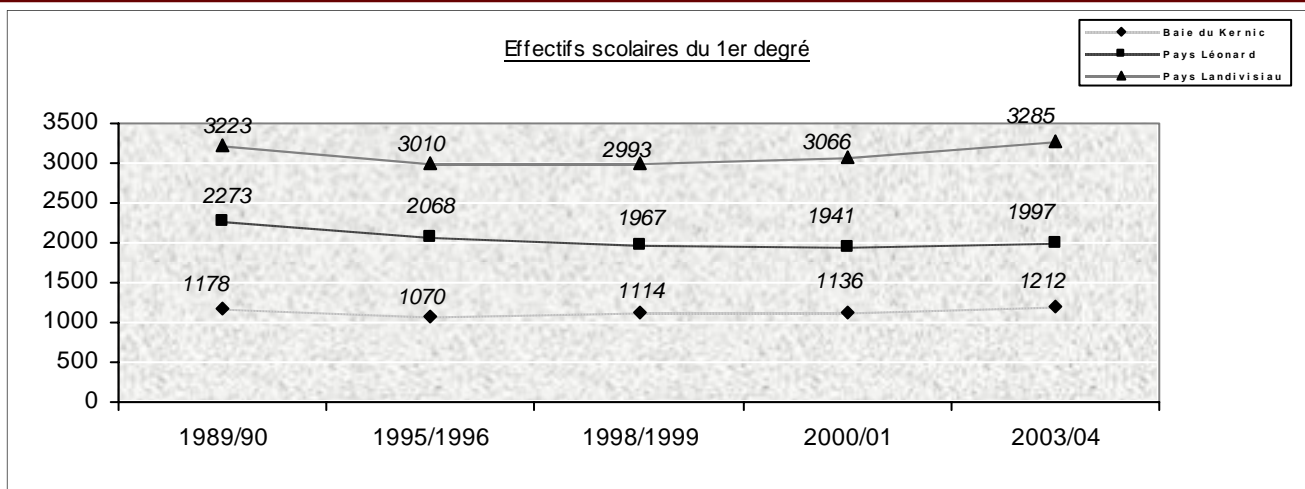
En 2003, les écoles de la Baie du Kernic ont retrouvé leur niveau de 1989.

Entre 1995 et 2003, les effectifs scolaires ont augmenté de 11%.

Le Pays de Landivisiau, a connu une baisse jusqu'en 2000 (-4.87%). Les effectifs sont en hausse depuis la rentrée 2001/2002 avec une augmentation de 7% entre 2000 et 2003.

Le Pays Léonard par contre connaît une baisse constante depuis 15 ans. La baisse depuis 1989 est de -12%, une amorce de hausse apparaît cependant depuis 2002.

Sur l'ensemble de territoire, les effectifs scolaires sont en hausse. On notera que le département a perdu 4% de ses élèves entre 1995 et 2003 alors que les effectifs du Léon augmentaient de 5% dans le même temps.



## Population active— taux de chômage

De 1983 à 1999, le premier constat est une baisse du taux d'activité (-2.9%) accompagnée d'une importante hausse du chômage (+38.7%). Ces modifications se sont produites sur la période 1982/1990, décidément très mauvaise pour le Léon. Pendant ces années, le taux d'activité a diminué de 93.3% à 89.9% tandis que le taux de chômage augmentait de 6.9% à 10.1%.

Entre 1990 et 1999, le taux d'activité a légèrement remonté (+1.2%), le taux de chômage a baissé (-0.62%) passant à 9.5% en 1999 ce qui est un taux moyen.

La baisse du taux d'activité la plus importante s'est produite sur la Baie du Kernic, essentiellement par la prise en compte d'un nombre grandissant de retraités. Ces données sont confortées

par son faible indice de jeunesse (1.01 en 1982 contre seulement 0.67 en 1999). Retour au pays de retraités, maintien à domicile et résidences pour personnes âgées entrent pour beaucoup dans cette évolution.

Le taux de chômage a fluctué pendant les 15 dernières années. Certaines communes ont connu des variations considérables comme Guimiliau. (12.7% en 1990, 8% en 1999).

Il apparaît qu'en 1999 les communes les plus touchées par le chômage sont situées au nord et au sud du territoire. Les secteurs en bordure de la RN 12 ont les taux les plus faibles (entre 6 et 8%).

*Le taux d'activité est le rapport entre la population active occupée et la population active totale. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active totale.*

Taux chômage	1990	1999
Baie du Kernic	9.55%	10.33%
Pays Léonard	10.64%	10.19%
Pays Landivisiau	9.97%	8.41%

## Migrations professionnelles

Entre 1982 et 1990, la part des actifs occupés ayant un emploi dans leur commune de résidence a constamment diminué (-35.3%). En 1999, moins d'un actif sur deux (46.8%) travaille dans sa commune. En 1990, ils étaient 7 sur 10 (72.5%).

62% des actifs de la Baie du Kernic vivent et travaillent sur leur communauté de communes. Plounevez Lochrist a le taux le plus élevé (57%), Tréfléz le plus bas (43%). Les autres actifs travaillent dans le Pays Léonard (12%), le Pays de Landivisiau (7%), le secteur Lesneven/Landerneau (9%), la cub

(6%). La communauté d'agglomération de Morlaix représente 3%.

Pour le Pays Léonard, le pôle d'emploi que représente St Pol et Roscoff prouve son influence sur les communes voisines. 77% des actifs vivent et travaillent sur la communauté.

Avec un taux de 95% de « travailleurs résidents » l'Ile de Batz dépasse toutes les normes ce qui s'explique par sa situation insulaire.

Roscoff (64%) et St Pol (62%) ont des taux nettement plus élevés que les autres communes de la communauté. Le taux le plus bas est celui de Santez (29%) suivie par Mespaul (32%).

Les actifs qui travaillent à l'extérieur se dirigent vers la CAPM pour 8%.

Le Pays de Landivisiau représente 6%, la CUB et le secteur Lesneven

Landerneau 4% tandis que la Baie du Kernic n'emploie que 3% des salariés.

Le Pays de Landivisiau a un taux d'activité interne de 68%. 9% des salariés travaillent sur la CAPM, 7% sur Lesneven/Landerneau, 6% sur la CUB, 4% sur le Pays Léonard et 2% sur la Baie du Kernic.

Hors Landivisiau et Sizun, peu de communes offrent des emplois à leurs habitants.

Les taux d'actifs travaillant sur leur commune sont bas (moyenne 30%) voire très bas comme à Locmélar (16%). On note

que 18% des actifs de Locmélar travaillent sur la CUB.

St Servais (44%), Plougar (43%) ou Plouzévédé (43%) ont parmi les taux les plus élevés alors que St Sauveur (29%) Plougourvest (26%) ou Loc éguiner (23%) sont nettement sous les moyennes.



L'analyse des actifs ayant un emploi dans leur commune de résidence permet une vision de la mobilité des habitants du syndicat mixte en terme de trajets domicile—travail. On peut ainsi repérer, au sein du territoire, la force d'attraction des communes en tant que pôles d'emploi. St Pol de Léon est réellement le principal pôle d'emploi de sa communauté de communes puisqu'elle concentre à elle seule 33% des emplois locaux. Landivisiau ne compte « que » pour 24% car son influence touche peu les communes les plus éloignées (Sizun, Commana, Locmélar...).

Les communes limitrophes des zones d'emploi forment une périphérie caractérisée par un fort taux d'actifs migrants et une évolution de l'habitat liée à la croissance du pôle d'emploi.

Les actifs migrants dissocient, pour diverses raisons, lieu de vie et lieu de travail. Ce choix se justifie par des motifs liés au coût du logement, au cadre de vie, aux loyers ou aux terrains moins chers....

Dès lors, l'enjeu des communes dotées d'un faible potentiel d'emploi mais d'un environnement agréable et/ou de disponibilités foncières importantes est de dynamiser l'habitat afin qu'il joue un rôle de levier pour le développement de leur territoire. Il s'agit d'attirer des actifs mobiles en leur proposant une offre de logements diversifiée, un cadre de vie et des services de proximité de qualité.

Principe qui pourrait peut être motiver l'installation sur le territoire des actifs entrant et ne résidant pas sur la commune où ils travaillent, notamment les salariés en provenance de secteurs parfois très éloignés.

### Les actifs entrants:

Le Pays Léonard et le Pays de Landivisiau, contrairement à la Baie du Kernic, compte plus d'actifs entrants que de sortants. Cela signifie que pour certaines raisons, les salariés travaillant dans ces secteurs ne souhaitent pas y résider. Si la plupart des actifs entrants du Pays Léonard viennent de Morlaix et de la Baie du Kernic, ceux de Landivisiau ont des origines extrêmement variées. La présence de la RN 12 est la cause de ce phénomène de migrations importantes.

Ainsi, si Morlaix arrive en tête des entrants sur le Pays de Landivisiau, les 813 salariés habitant la CUB, les 638 originaires de Landerneau/Daoulas ou encore les 123 costarmoricaïns prouvent l'impact de la voie express sur les déplacements.



La Baie du Kernic, nettement plus enclavée, ne rencontre pas ces migrations. Elle compte 1612 sortants pour seulement 753 entrants en provenance d'un secteur proche (Morlaix, Lesneven, Pays Léonard ou Pays de Landivisiau).

Ceci explique peut être le fait que de nombreuses demandes locatives enregistrées sur la Baie du Kernic ont pour motivation la « mutation professionnelle ». Il semble en effet que les personnes salariées sur le secteur s'y instal-

lent plus facilement que dans les deux autres communautés, les transports étant moins développés et les temps de trajet plus longs. Parallèlement, les créations d'emplois sont rendues plus difficiles par cet enclavement.

On notera que la voie express St Pol/Morlaix ne semble pas avoir d'incidences sur les arrivées dans la commune. En effet, sur les 79 demandes locatives enregistrées sur 2003/2004 pour St Pol, seuls 4 ménages étaient originaires de Morlaix dont 1 personne sans emploi et 1 retraitée.



### Prochaines « données de cadrage »:

- **Le logement**
- **L'analyse des offres locatives dans le parc public et privé**
- **L'analyse des demandes locatives**